

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2016

Nous sommes toujours très heureux de vous accueillir à notre rendez-vous annuel, au Pavillon des Friches aimablement prêté par l'O.N.F., et nous vous remercions de votre venue.

RAPPORT MORAL

Depuis l'assemblée générale de 2015, notre travail a été en grande partie consacré au dossier du projet de la commune de Lésigny d'implanter 43 logements sociaux en centre ville.

La concertation proposée par la commune et notre association sur les projets d'urbanisation, notamment les 43 logements sociaux des Foyers de Seine et Marne, a fait l'objet de nombreux échanges de courriers et plusieurs rencontres en mairie. Cette concertation se poursuit actuellement. Le conseil d'administration d'APPEL + s'est réuni plus fréquemment que les années passées en particulier pour élaborer et présenter un contre-projet et examiner le projet proposé par la municipalité.

Notre site www.appelplus.org nous permet de vous transmettre des informations et de vous rendre compte de l'environnement dans lequel l'association travaille. Nous souhaiterions qu'il soit plus interactif, qu'il soit l'occasion de nous faire part de vos réactions et suggestions, il nous serait en effet utile de recueillir vos réactions face à nos actions.

Cependant, l'alimentation du site demande des disponibilités, que nous n'avons pas toujours, encore un souhait d'être plus nombreux au conseil d'administration.

Nous avons poursuivi notre participation sur le projet de la charte de territoire des massifs de l'Arc Boisé ainsi qu'à la Commission Consultative de l'environnement de l'aéroport Paris-Orly.

Outre les dossiers, détaillés dans le rapport d'activités ci-après, les formations tout au long de l'année, notre participation aux assemblées générales et autres réunions occupent un temps de plus en plus important, ceci permet certes de vous transmettre des informations au plus près de l'actualité. Toutefois, le Conseil d'Administration aurait besoin d'être étoffé et nous serions heureux de vous accueillir, vous et vos compétences.

1/9

RAPPORT D'ACTIVITES

Compte tenu de l'activité importante, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois depuis la dernière assemblée générale : les 30 novembre 2015, 7 janvier, 14 avril, 26 juin, 12 septembre et 17 octobre 2016, avec entre-temps de nombreux échanges par courrier électronique.

I – Site

Nous avons régulièrement transmis des informations sur le projet d'implantation des logements sociaux en centre-ville. Ainsi, nous avons publié le texte de l'enquête publique portant sur le déclassement partiel du parc de stationnement situé entre la rue du Petit et le chemin du couchant du Château, avant aliénation, les conclusions du commissaire enquêteur, les observations de l'association, le contre-projet d'implantation des logements sociaux établi par APPEL +

D'autres informations vous sont données, comme les dates des assemblées générales de nos partenaires, les Amis de la Forêt Notre Dame entre autres, dont APPEL + est adhérente, Nature Environnement 77 (NE 77) dont nous sommes également adhérents, FNE Ile de France. Vous avez pu aussi retrouver le texte de l'enquête publique sur le projet de SDAGE 2016/2021 et pour en savoir plus le lien y afférent.

II - Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Rappelons que le PLU a été approuvé par délibération du conseil municipal le 9 juillet 2015, avec une publication dans la presse le 23 juillet et qu'un recours gracieux demandant au maire de retirer la délibération approuvant le PLU le 9 juillet 2015 a été formé le 14 septembre, rejeté en 48 heures. Une requête auprès du Tribunal Administratif de Melun pour demander l'annulation du PLU a donc été déposée le 18 novembre 2015.

III – Logements sociaux en centre-ville

La commune a souhaité engager, avec notre association, une concertation pour la construction des 43 logements en centre-ville et ses autres projets. De nombreux courriers ont été échangés et plusieurs rencontres ont eu lieu en mairie au cours desquelles nous avons discuté du projet présenté par la commune et du contre-projet élaboré par l'association.

Au cours de la première rencontre le 25 novembre 2015 en mairie, 3 sujets ont été abordés : le PLU approuvé, le projet des 43 logements et le projet d'urbanisation sur la parcelle AO14 en entrée de ville. A cette occasion, le maire nous propose de lui présenter pour la fin de l'année notre projet de logements sociaux en centre-ville, à partir d'une feuille blanche. Notre projet est finalisé le 29 décembre 2015 et remis en mairie le 7 janvier 2016.

Le projet de l'association, repose sur 3 critères : le respect de la morphologie du village d'origine, de l'échelle des constructions et du milieu de vie des habitants actuels et futurs.

Conjointement, un bulletin d'information a été distribué par nos soins à l'intention des habitants du centre-ville.

Ce n'est qu'après un communiqué de presse du 29 février 2016 avec un article dans Le Parisien, que nous sommes reçus en mairie le 30 mars 2016, pour se voir signifier que notre projet, étudié par l'architecte de la ville (en fait celui des Foyers de Seine et Marne), ne peut contenir que 41 logements, que l'implantation des boîtes à lettres pose problème et que le parc de stationnement actuel devrait être implanté sur le terrain contigüe à la poste, ce qui n'est pas voulu.

Sur ce, nous avons essayé, mais en vain, d'obtenir un rendez-vous avec la direction des Foyers de Seine et Marne.

Au cours du 3^e trimestre 2016, la commune nous a adressé les plans du projet en souhaitant, contre l'engagement de notre association de ne pas tenter de recours, l'établissement d'un protocole.

IV - Communauté de communes Les Portes Briardes et Syndicat Mixte d'Etudes et Programmation de la Frange Ouest du Plateau de Brie (SMEP)

Les réunions de la communauté de communes se tiennent à Ozoir la Ferrière, cependant l'information de la tenue de ces réunions est plus que déficiente pour y avoir une présence assidue. L'association y était présente les 5 et 12 avril.

Il en est de même pour les réunions du SMEP avec toutefois une affiche sur les panneaux officiels.

V - Arc Boisé du Val de Marne

La signature de la troisième Charte forestière de territoire de l'Arc Boisé 2015/2020 s'est déroulée le 13 avril 2016 à l'Hôtel du Département du Val de Marne.

Le classement en forêt de protection du massif de l'Arc Boisé est intervenu par décret le 25 mai 2016. Le périmètre de la forêt de protection ne recouvre pas tout le massif forestier, en particulier pour la forêt domaniale de Notre-Dame à Lésigny, mais c'est un premier pas. En principe, il ne peut être porté atteinte à l'intégrité du massif pendant 30 ans.

La mise en œuvre de la 3^e charte forestière se fait à travers le comité partenarial.

Le 12 mai 2016 à Champigny : présentation du projet de Gestion des landes humides par le bureau d'études OGE. L'objectif est la préservation des landes humides présentes en forêt Notre-Dame et de rendre leur entretien moins lourd et moins artificiel sur 80 hectares.

Les espèces sélectionnées pour ce faire sont : 1 cerf et 3 biches, 1 couple d'élans, 3 bisons, avec la charge maximale possible de 27 équivalents bovins. Le projet, pour sa réalisation, pourrait bénéficier des compensations environnementales induites par la réalisation du Grand Paris. Une sortie « engoulevants » devait se faire en juin, elle n'a pas eu lieu en raison de la pluviométrie.

Le 20 juin 2016 : visite des landes humides dans la forêt Notre-Dame.

La réunion suivante du comité partenarial s'est tenu à la Queue-en-Brie le 5 septembre 2016 avec pour ordre du jour : le rappel sur les groupes de travail et discussions sur leur mise en place, avec la constitution de 5 groupes de travail : Lisières, Gestion forestière, Déchets, Circulations douces, Animation. L'association s'est inscrite dans les groupes Lisières et Gestion forestière.

La fête de l'Arc Boisé a eu lieu le 25 septembre 2016 aux Marmousets. Notre association a tenu un stand commun avec les Amis de la Forêt Notre Dame.

Dans le cadre de l'Arc Boisé, notre association a été invitée par le Syndicat Marne-Vive pour participer à l'élaboration du SAGE Marne Confluence. Une première visite a été organisée les 8 et 9 octobre sur le thème du Paysage. Nous avons à remettre nos observations.

VI - Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport d'Orly

La durée du mandat des représentants de l'association étant arrivée à échéance en 2016, nous avons communiqué à la Préfecture de Région, notre souhait de renouveler notre participation avec pour représentant titulaire F. Philippe et E. de Khovrine comme suppléant.

Réunion du 15 avril 2016 : présentation de la rénovation de la piste 06-24. Durée 6 semaines à partir du 18 juillet 2016. La rénovation se fera en 2 phases : 1e phase du 18 juillet au 29 août 2016, le reste en 2017.

16 juin 2016 : réunion à la préfecture du Val de Marne avec pour ordre du jour : l'approbation du précédent compte-rendu du 22/10/2015, l'approbation du règlement intérieur et la désignation des membres du comité permanent.

L'attitude de certains élus rendent les réunions désagréables et ont conduit à la suspension de ces réunions de concertation.

VII - Tégéval

L'événement principal de 2016 a été l'ouverture officielle au public le 18 juin 2016 de la passerelle qui permet de franchir la RN 406 à vélo ou à pied.

Nous recevons régulièrement des mails pour présenter nos activités ou manifestations, mais en-dehors de la fête de l'Arc Boisé ou les deux sorties annuelles des Amis de la Forêt, nous n'avons rien d'autre à présenter pour le moment.

VIII - Forum des Associations à Lésigny

Pas de participation encore cette année du fait de l'absence à cette période de l'année des responsables, retraités, de notre association.

IX – Enquêtes publiques

- ✓ Enquête publique relative au déclassement partiel du parc de stationnement situé entre la rue du Petit Parc et le chemin du couchant du Château, avant aliénation du 3 au 18 décembre 2016.
- ✓ Enquête publique relative à l'aménagement de la prairie de la Rampe à Boissy Saint Léger du 30 mai au 3 juillet 2016.
- ✓ Enquête publique relative à la révision du PLU de Chevry Cossigny. Du fait de la charge de travail, nous n'avons pas fait de déposition, nous nous sommes déchargés sur l'Association d'Environnement du Réveillon. La révision du PLU est destinée à ouvrir à l'urbanisation d'une nouvelle zone naturelle en méconnaissance des orientations du SCOT comme du SDRIF, qui assigne à la commune de Chevry Cossigny un développement modéré.

- ✓ Enquête publique relative à la demande de permis d'aménagement Les Hauts des Prés à Brie Comte Robert du 19 septembre au 21 octobre 2016,

X – ACTIONS ASSOCIATIVES

✓ **Les Amis de la Forêt Notre Dame**

Nous avons participé à leur assemblée générale au pavillon des friches le 31 janvier 2016. C'est toujours pour nous l'occasion de rencontrer les associations voisines du Val de Marne et de prendre connaissance de l'avancement des différents dossiers.

Nous rappelons que, par notre adhésion aux Amis de la forêt, tous les membres de l'Association Appel + peuvent participer aux sorties organisées par les Amis de la Forêt Notre Dame et à ses actions.

Site <http://amisforet.notredame.free.fr/accueil/accueil.php>

C'est ainsi que les Amis de la Forêt nous ont informés de la tenue de la réunion du 2 novembre 2015 à Boissy Saint Léger avec la DIRIF (Direction des Routes d'Ile de France) avec pour objet la déviation de Boissy Saint Léger.

Rappel de l'état des lieux : congestion de Boissy avec 40 000 véhicules/jour.
Coût des travaux de la phase Nord débutée en 2004 : 6 M€, phase sud 2014/2019 : 180 M€.

Sur cette 2^e phase, la tranchée sera réalisée par une excavation en taupe, c'est-à-dire que les parois de soutènement et la dalle de couverture sont d'abord réalisées et seulement après il y a creusement pour la réalisation de la chaussée. Durée de ces travaux : 10 mois.
Déblais 300 000 m³ à évacuer vers E.C.T. à Brie Comte Robert, l'enquête publique de juillet a montré qu'il en a été autrement.

Pour la 2^e phase des travaux, les entreprises seront consultées en 2016.

L'aménagement paysager de la tranchée couverte fera l'objet d'un concours en 2016.
Phase de conception : modification du tracé, remplacement des buttes phoniques par des écrans. Allongement de la couverture du côté de la prairie de la Rampe, la tranchée couverte fera moins de 800 m car au-delà, obligation d'extraction des gaz.

Phase de chantier : suivi par un conseiller environnemental.
Pour le futur chantier, continuités avec les dispositifs existants, obtention de l'arrêté préfectoral de dérogation des espèces protégées avec compensations complémentaires avifaune en discussion avec la DRIEE.

Compensation : choix d'une zone de 2 ha avec diversification des essences forestières.

Lors de cette réunion, il n'a nullement été question de la réalisation de la continuité écologique entre les forêts de Gros Bois et de la Grange, ni de la nouvelle continuité à réaliser entre le délaissé de Boissy et la forêt de Gros Bois.

✓ **A.E.R.** (Association d'Environnement du Réveillon)

L'assemblée générale s'est tenue le 18 mars 2016 à Férolles Attilly, la présidente d'APPEL + y était présente.

Nous avons des échanges très suivis avec cette association et nous essayons de travailler ensemble de concert.

✓ **F.N.E.** Ile de France Environnement (ex. IDFE)

L'assemblée générale a eu lieu le 19 mars 2016 à Paris, la présidente d'APPEL + y était présente.

Site IDFE <http://www.idfe.eu>

✓ **Nature Environnement 77**

L'assemblée générale s'est tenue le 12 mars 2016, la présidente d'APPEL + y était présente.

Site NE 77 <http://www.asmsn.org>

✓ **SNPN** : A noter : la journée mondiale des zones humides qui aura lieu en 2017

XI - FORMATIONS

✓ **FNE- IDF** :

- 19 mai 2016 : Paysage / Comprendre le paysage, PLU et paysage.

A cette occasion, nous vous informons que le CAUE77 a publié un document d'excellente qualité sur les paysages de Seine et Marne.

- 11 juin 2016 : PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Bruit, pollution, réglementation et prise en compte dans le PADD, Plan Prévention des Risques Naturels PPRN, Plan Climat Energie Territorial PCEAT, Pollution de l'Air PPA.

✓ **Nature Environnement 77** :

- 12 mars 2016 : loi ALUR urbanisme et développement durable. Le sens de la loi : freiner l'étalement urbain en augmentant la densité mais oubli du paysage, de la qualité de la vie et du patrimoine en favorisant le neuf très dense.

✓ **Nature-Parif** :

- 28 janvier 2016 : continuités écologiques en milieu urbain.

Nature-Parif a pour missions : l'observation, la connaissance, la communication et la sensibilisation.

XII - ACTIONS EN JUSTICE

✓ **Recours contre le refus implicite de l'agrément de notre association en tant qu'association de protection de l'environnement** :

Le Tribunal Administratif nous a délivré l'agrément environnemental, mais le Préfet n'a pas encore appliqué la décision (publication au recueil des actes administratifs du département et transmission au tribunal d'instance).

✓ **SCOT** :

Recours déposé le 24 juin 2013 toujours en cours d'instruction. Les nombreuses interventions de l'association ne permettent pas toujours de dégager le temps nécessaire à la rédaction des mémoires.

✓ **PLU** :

Recours déposé le 17 novembre 2015, toujours en cours d'instruction. La commune n'a pas encore produit de mémoire.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER

Le compte rendu financier est soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme de Khovrine est soumise à renouvellement et se représente.

Nous souhaiterions que le conseil d'administration soit un peu plus étoffé avec de nouvelles candidatures.

Il est procédé aux votes. Mme de Khovrine est réélue à l'unanimité moins une voix.

QUESTIONS DIVERSES

Après les formalités statutaires, l'assemblée générale est close.